

**Extrait du Registre aux délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL**

**Convocation du 7 mars 2024
Séance du 14 mars 2024**

Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS

29 Membres élus le 23 février 2024 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, GAMBIER David, TABET Lucy, DISASSINI Guy, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, DUCATILLON Nicole, DUFOUR Olivier, DOISY Cindy, DUTOMBEAU Jérôme, CAPRON Edwige, HAUSSY Jonathan, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MASCARTE Roger, MAZURE Françoise, VEREZ Richard, POULAIN Ophélie, KERRAR Maggy, BETTINI Gilles.

OBJET : Débat d’Orientation Budgétaire

Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2312-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRe prévoit que le budget de la commune est proposé par le Maire et voté par le Conseil Municipal.

L'examen du budget doit être précédé d'un débat de l'assemblée délibérante sur les orientations budgétaires dans les dix semaines qui précèdent le vote du budget conformément à l'article L.5217-10-4 du CGCT.

Il est rappelé que l'article 107 de la loi NOTRe a changé les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales relatives au Débat d'Orientation Budgétaire, en complétant les mesures concernant la forme et le contenu du débat.

Le Débat d'Orientation Budgétaire doit s'effectuer sur la base d'un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au Conseil Municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8 et qu'il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Ce rapport doit être transmis au représentant de l'État dans le département et publié. Pour les communes, il doit également être transmis au président de l'EPCI à fiscalité propre dont la commune est membre.

Vu le rapport présenté,

Le Conseil Municipal débat des orientations générales du budget

Voir document joint

Vote : L'Assemblée prend acte

La secrétaire de séance,
Madame Evelyne URBANIAK

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Laurent DESMONS



Publié sur le site internet : 03/04/2024

Envoyé en préfecture : 26/03/2024

Reçu en préfecture : 26/03/2024

Identifiant : 059-215906546-20240314-2024_021-DE



Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Séance du conseil municipal du 14/03/2024

Edition 0803204B





Préambule	3
Le contexte économique	4
Le Projet de Loi de Finances 2024	7
Analyse rétrospective de 2019 à 2023	9
Les dépenses de fonctionnement de 2019 à 2023	9
Graphique - Les dépenses réelles de fonctionnement de 2019 à 2023	11
Les recettes de fonctionnement entre 2019 et 2023	12
Graphique - Les recettes réelles de fonctionnement de 2019 à 2023	13
Graphique - Répartition des recettes dans le chapitre 73 - Impôts et Taxes	14
Résultat 2023	15
Les principaux investissements en 2023	15
Graphique - Les principales recettes d'investissement en 2023	17
Graphique - Les principales dépenses d'investissement en 2023	18
Vue d'ensemble de l'encours de la dette	19
Épargne de gestion et épargne brute	19
Endettement pluriannuel à 10 ans	20
Perspectives de fonctionnement pour 2024	21
Perspectives des dépenses de fonctionnement	21
Perspectives des recettes de fonctionnement	22
Rappel des grands investissements prévus pour le mandat	23
Stratégie face à l'emprunt	27
Les recettes d'investissement pour 2024	29
Les dépenses prévisionnelles d'investissement pour 2024	30



Préambule

Le Débat d'Orientation Budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des communes de plus de 3 500 habitants.

Dans les 10 semaines précédant le vote du budget, l'exécutif présente à son assemblée délibérante un rapport sur:

- les évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement), en précisant les hypothèses et l'évolution retenues notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions et les évolutions relatives aux relations financières entre commune et EPCI dont elle est membre;
- la programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses;
- la structure et la gestion de la dette contractée, les perspectives pour le projet de budget.



A noter qu'une mission d'accompagnement à l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement a été confiée à la société KPMG en cours d'année 2023 et a fait l'objet d'une restitution en commission des finances le 11 décembre 2023.



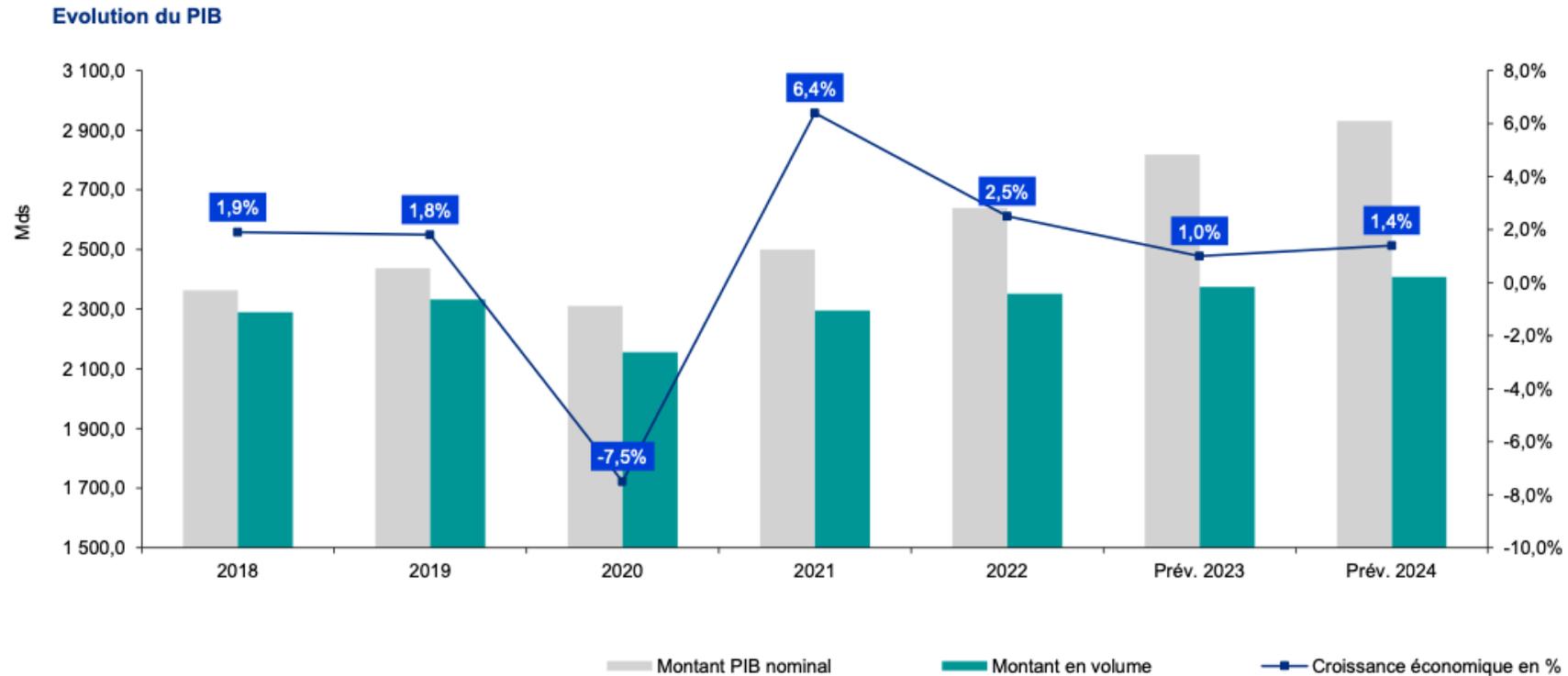
Le contexte économique

Après un début de décennie marqué par les conséquences de la crise COVID, un contexte économique national structuré en 2023 autour du sujet inflation, omniprésent.

La croissance atteindrait +1% en 2023 et +1,4 % en 2024 dans le cadre du PLF, envisageant une « accélération de l'activité ».

Une hypothèse optimiste : les prévisions des autres organismes sont plus basses (aux alentours de +0,8%), comme le relève notamment le Haut Conseil des Finances Publiques dans son avis pour 2024.

En 2023, le déficit public s'élève à -4.90% du PIB et la dette publique à 109.7% du PIB.

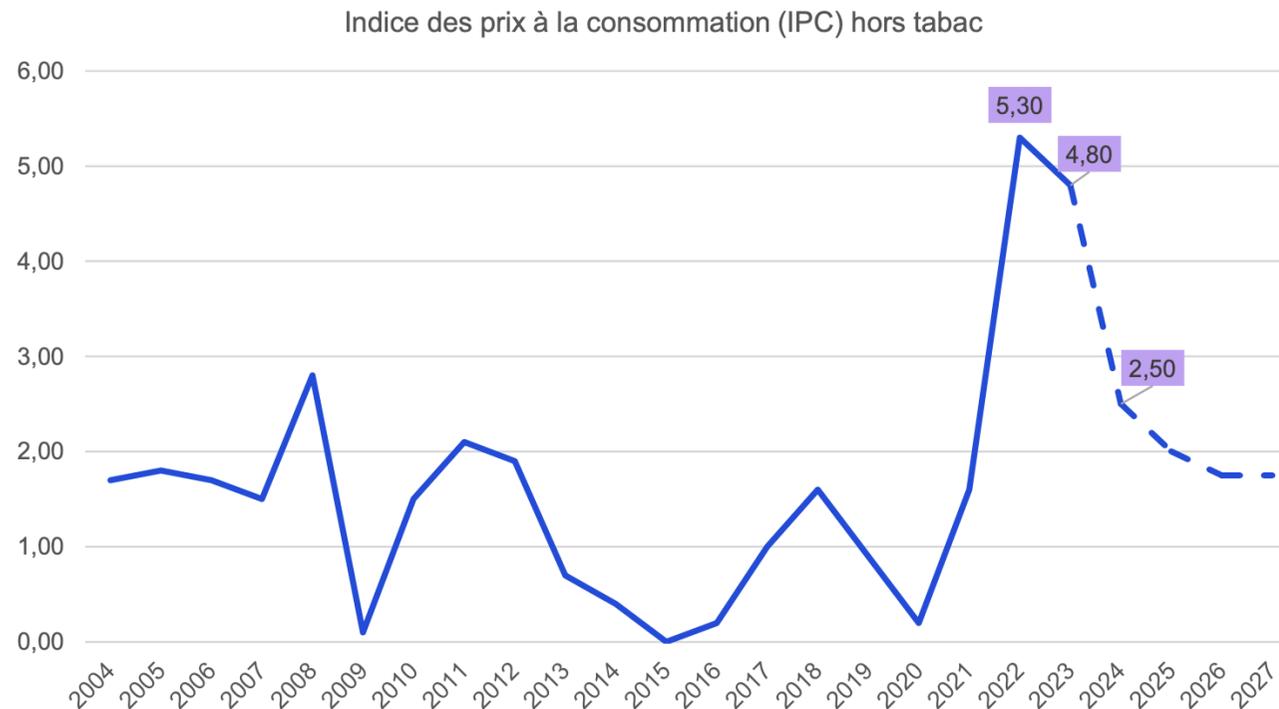


Dans ce contexte, l'intercommunalité dont dépend Waziers, DOUAISIS AGGLO, a choisi de retenir la stabilité de sa politique fiscale en matière de taux, afin de ne pas alourdir le poids de la fiscalité sur les particuliers et les entreprises.



L'inflation et les dépenses locales

Marqueur incontournable des débats autour de l'évolution de la situation financière des collectivités en 2023, l'inflation semble s'orienter vers une perspective de décélération, anticipée dès 2024 et sur les années à venir.



L'inflation s'est établie en 2022 à +5,3 % en moyenne annuelle, après +1,6 % en 2021.

Initialement projetée à 4,2%, elle s'établirait finalement en 2023 à un niveau légèrement en deçà de 2022 (+4,8%).

Le Gouvernement table sur une poursuite de la décélération, de +2,6% en 2024 à +1,75% à compter de 2026.

Des implications concrètes à attendre pour les collectivités, au regard d'une croissance de la TVA 2023 plus faible qu'attendue initialement (+3,7% contre +6,1% attendu en début d'année) et d'**une revalorisation des valeurs locatives forfaitaires ralentie pour 2024 : +3,8% contre +7,1% appliqué en 2023.**

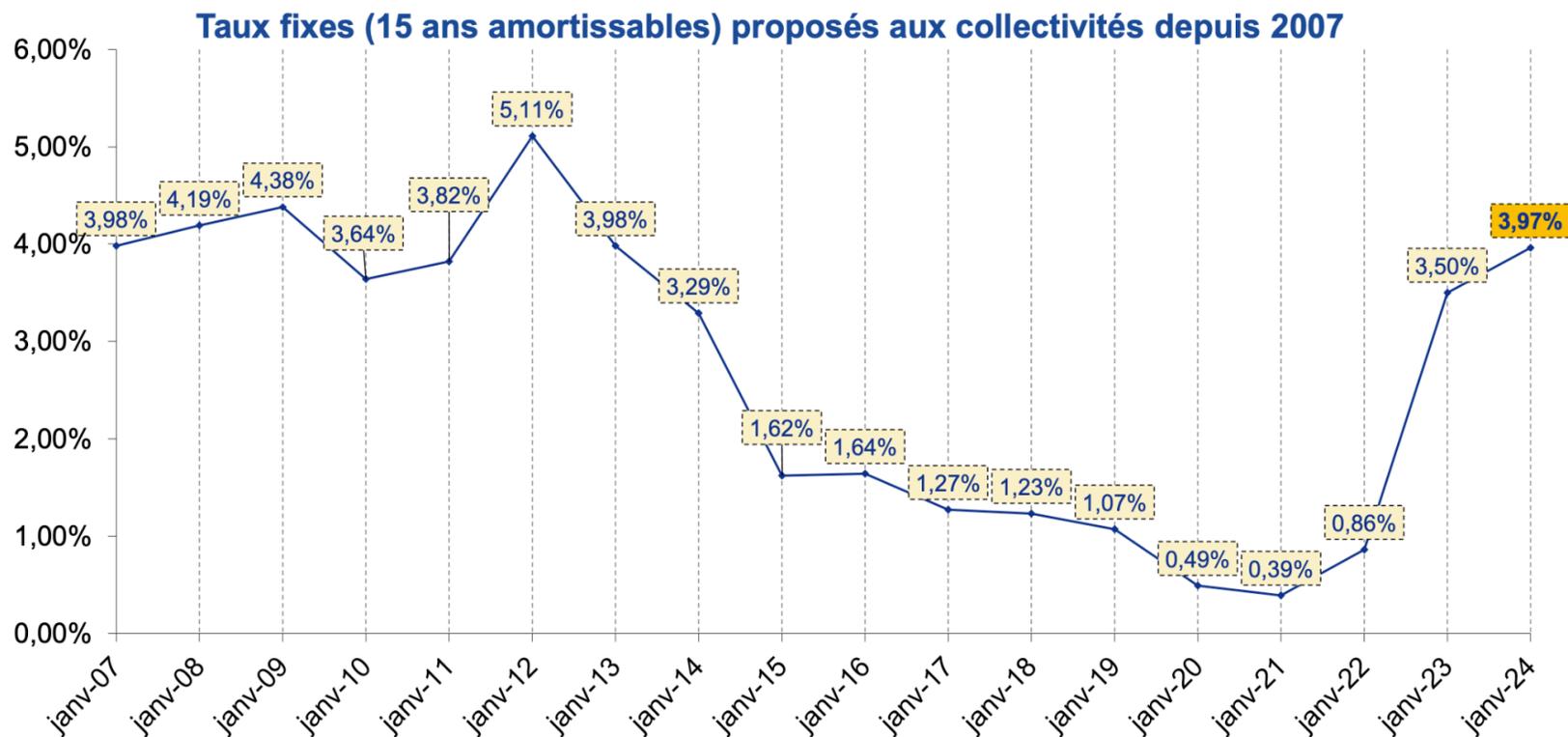
Source : INSEE et prévisions LPPF

Dans ce contexte, une situation des collectivités locales marquée, en 2023, par des perspectives en retrait, avec notamment une poursuite de la hausse des dépenses.



L'accès aux financements

Dans le même temps, les conditions de financement avantageuses offertes aux collectivités depuis quelques années, **se sont fortement dégradées** depuis 2022 avec des taux d'intérêt qui ont atteint 3,96% contre moins de 1% deux ans plus tôt.



Les collectivités doivent aussi faire face à l'injonction contradictoire de l'État qui pousse à investir de façon "verte" pour faire des économies d'énergie, mais également à réduire la dette. Par ailleurs, même s'il y a un impact réel sur les économies d'énergie de ce type d'investissement, elles sont marginales sur le court terme par rapport au mur d'investissement nécessaire.



Le Projet de Loi de Finances 2024

Le Projet de Loi de Finances 2024 (PLF 2024) a été promulgué le 30/12/2023, après un parcours législatif long et tourmenté. En voici les principales mesures concernant les communes et qui ont un impact potentiel pour la commune de Waziers.

- La répartition de la DGF voit cette année encore un abondement de son enveloppe globale, à hauteur de 320 M€ nets. Dont 290 M€ nets répartis sur la DGF des communes entre DSR et DSU et 90 M€ sur la dotation d'intercommunalité des EPCI avec 30 M€ nets et 60 M€ issus de la dotation de la dotation de compensation (voir page suivante).
- Suppression des sanctions un moment envisagées en cas de non respect de l'évolution des dépenses par rapport à l'inflation
- Poursuite du soutien à l'investissement local avec le maintien des DETR, DSIL, DPV et DSID pour un volume global à 2 Md€ ; qui passe également par un verdissement de ces dotations et la nécessité d'une part favorable à l'environnement dans les projets concernés.
- Abondement du fonds vert qui passe à 2,5 Md€
- Extension de l'assiette d'éligibilité au FCTVA aux dépenses d'aménagement de terrains
- Dotation pour les titres sécurisés: l'enveloppe est portée de 52M€ à 100M€ en 2024
- Le Compte Financier Unique (CFU) va se généraliser, avec une adoption au plus tard au titre de l'exercice 2026.
- Généralisation des budgets verts pour les collectivités de plus de 3 500 habitants. Un état intitulé « Impact du budget pour la transition écologique » serait annexé au CA ou CFU de la collectivité. Limité aux dépenses d'investissement, il viendrait présenter la part des dépenses favorables et défavorables aux objectifs de transition écologique. Un décret fixera le modèle de lecture retenu, application prévue à partir de l'analyse des comptes de l'exercice 2024.

Par ailleurs, il est demandé aux collectivités de participer à hauteur de 20% à l'effort nécessaire pour que les dépenses publiques passent en dessous des 3% du PIB.

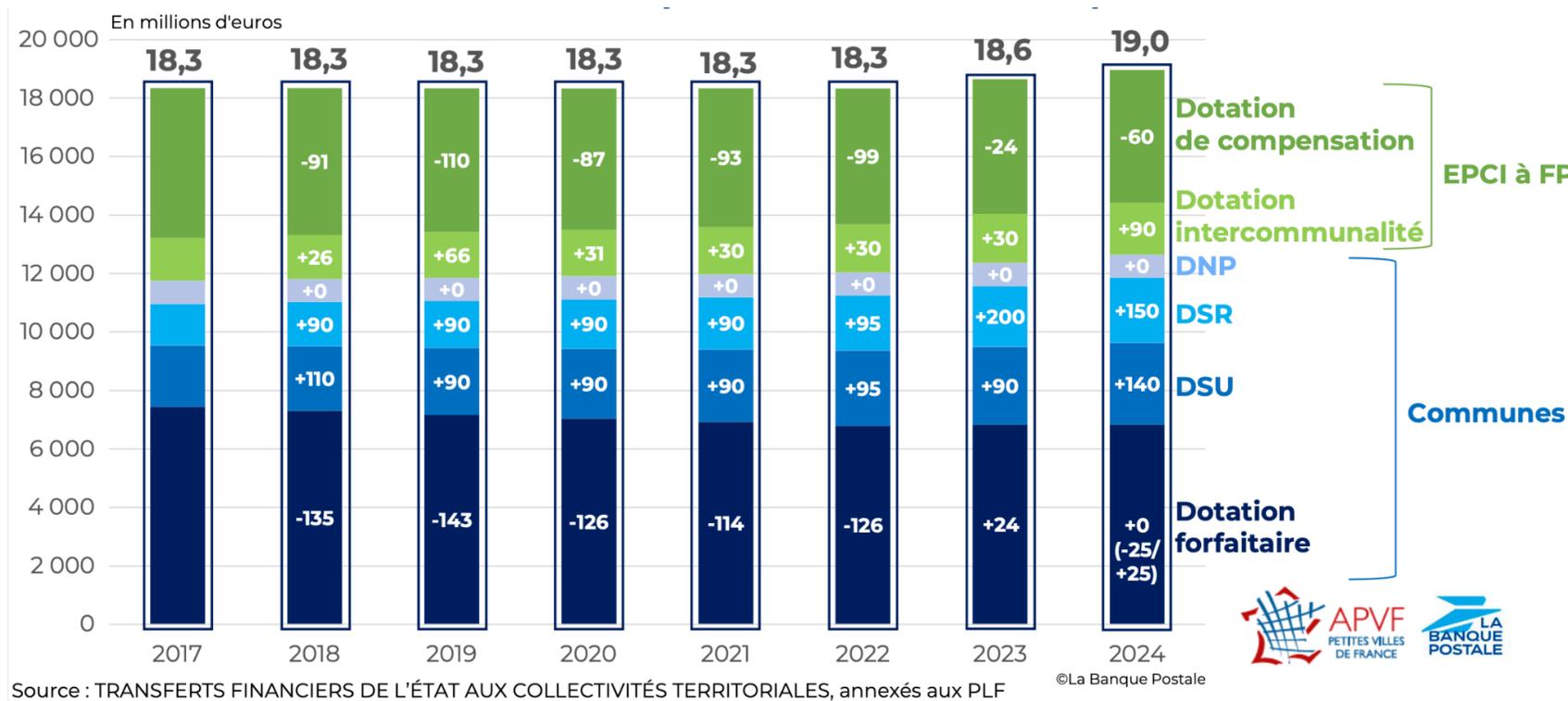


Zoom sur la Dotation Générale de Fonctionnement

Une nouvelle hausse de la DGF du bloc communal de 320 millions d'euros est prévue en 2024, même si pour beaucoup de communes, elle ne compensera pas l'inflation. La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) augmentant de 3,51%, à +140 millions d'euros.

ZOOM sur la péréquation communale

	Évolution en M€ (à pop. constante)	Évolution en %
DSU	+140	+5,27 %
DSR	+150	+7,22 %
DNP	0	0 %





Analyse rétrospective de 2019 à 2023

Afin d'éclairer le débat sur les orientations budgétaires 2024, il convient de porter un regard sur l'évolution de la structure budgétaire de la collectivité au travers d'une rétrospective de l'exécution des derniers exercices budgétaires.

Les dépenses de fonctionnement de 2019 à 2023

<i>Dépenses de fonctionnement</i>							
Chap.	Libellé	2019	2020	2021	2022	2023	ÉVOLUTION RÉALISÉ N / N-1
		RÉALISÉ	RÉALISÉ	RÉALISÉ	RÉALISÉ	RÉALISÉ	
011(60)	Achats	1 140 486,05 €	1 182 437,06 €	853 582,92 €	1 372 494,00 €	1 294 472,22 €	-5,68%
011(61)	Services Extérieurs	1 088 776,48 €	1 062 558,79 €	1 141 933,80 €	1 139 322,47 €	1 351 209,14 €	18,60%
011(62)	Autres Services Extérieurs	411 986,73 €	250 652,52 €	359 766,47 €	404 825,77 €	483 482,02 €	19,43%
011(63)	Impôts et taxes	33 612,69 €	30 214,59 €	46 650,49 €	52 509,00 €	24 731,71 €	-52,90%
012(chap)	Frais de personnel	5 357 108,39 €	5 510 073,37 €	5 981 484,18 €	6 205 833,99 €	6 315 193,63 €	1,76%
014(chap)	Atténuation de produits						
65	Autres charges	1 180 977,33 €	1 167 955,26 €	1 214 661,32 €	1 233 424,07 €	1 421 150,92 €	15,22%
66	Charges financières	316 969,63 €	293 661,55 €	278 107,44 €	257 980,38 €	185 966,64 €	-27,91%
67	Charges exceptionnelles	26 322,24 €	62 081,32 €	69 928,16 €	385,40 €	668,93 €	73,57%
68	Dotations aux amort. et aux prov	- €	- €	362,48 €	115,06 €	- €	-100,00%
042	Opération d'ordre entre section	153 232,42 €	182 842,56 €	551 796,97 €	256 004,49 €	311 005,26 €	21,48%
022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €	
023	Virt à la section d'Invest	- €	- €	- €	- €	- €	
	TOTAL	9 709 471,96 €	9 742 477,02 €	10 498 274,23 €	10 922 894,63 €	11 387 880,47 €	4,26%

Des dépenses de fonctionnement en hausse de 464 985 euros (4.26%), proche au total de ce qui était inscrit au budget 2023, qui s'expliquent par:

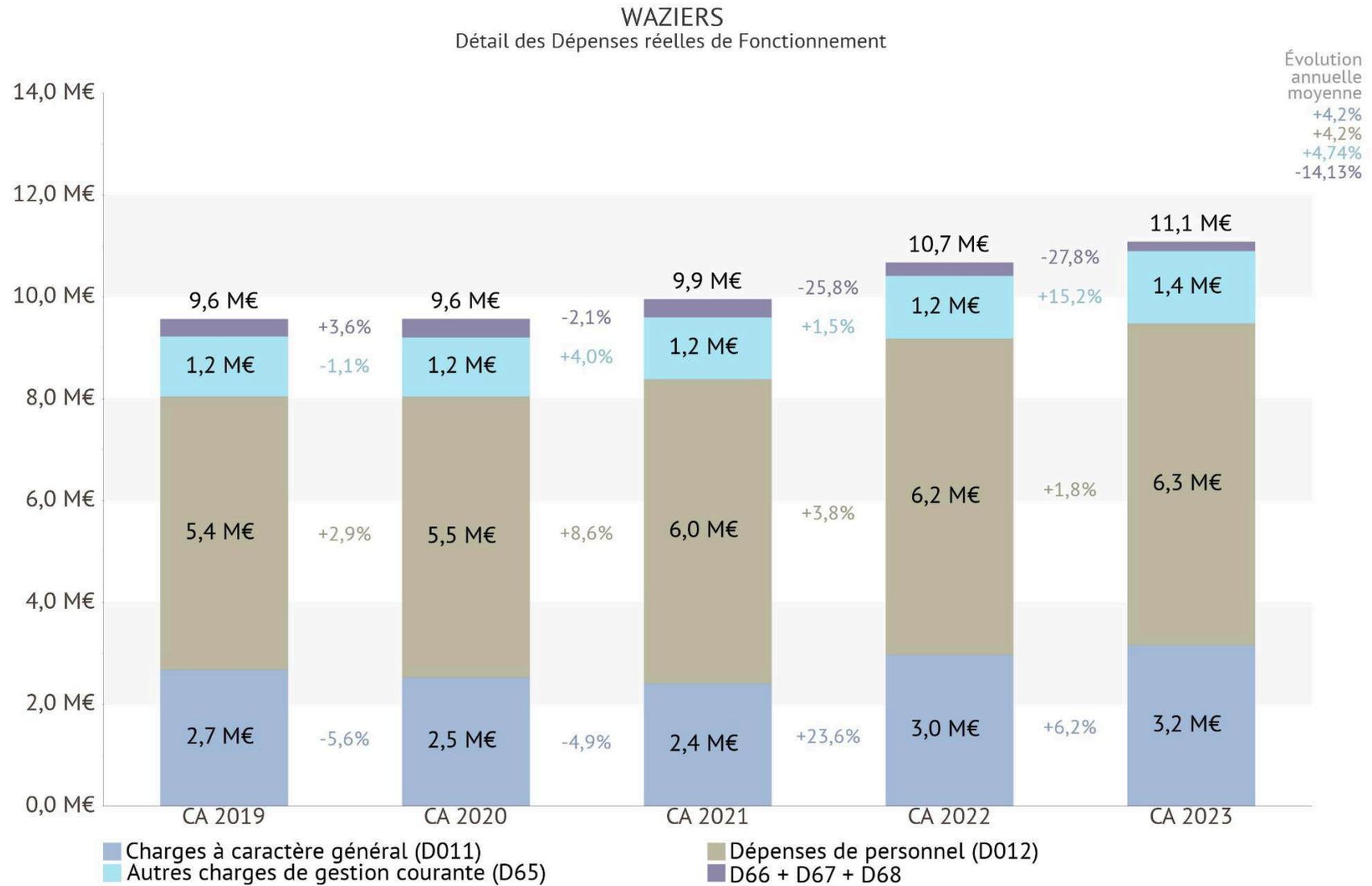
- sur les charges de personnel, au delà des impacts liés à l'organisation des services et notamment la mise en place de nouveaux services, c'est une année pleine des revalorisations du point d'indice et du SMIC, le paiement intégral du redressement URSSAF, les arriérés de paiement de la NBI, la mise en place des chèques vacances. A noter qu'il avait été mis au budget 6.5M€ sur le chapitre 012 (-3%).
- les dépenses de gestion sont en hausse du fait notamment:
 - du maintien de dépenses d'énergie importantes en 2023 (tarifs de crise élevés, décalage de paiement liés aux saisons de chauffe, ...)



- de l'augmentation des autres charges courantes (chapitre 65): dans ce chapitre se trouvent notamment la partie dépenses de la mutualisation avec la piscine d'Auby mais également la hausse de subventions (accordée au CCAS pour le chèque coup de pouce, subventions exceptionnelles catastrophes)
- l'entretien d'une partie des espaces verts de la ville se fait maintenant sous la forme d'une prestation auprès d'un chantier d'insertion (chapitre 61), avec un impact à la baisse sur le chapitre 65 à partir de 2024 (après un impact double en 2023)
- la prime d'assurance à la hausse faisant passer l'article 6168 de 73k€ à 164k€ (marché notifié en mars 2023)
- Le dispositif des petits déjeuners dans les écoles augmente le chapitre 60 (voir subvention correspondante en recette) sur une année pleine
- Note: L'article 661121 (Montant ICNE exercice) n'a pas été pris en charge en 2023 (opération d'ordre d'environ 90k€) du fait du déblocage en 2 temps de l'emprunt d'1.2M d'euros de 2022



Graphique - Les dépenses réelles de fonctionnement de 2019 à 2023





Les recettes de fonctionnement entre 2019 et 2023

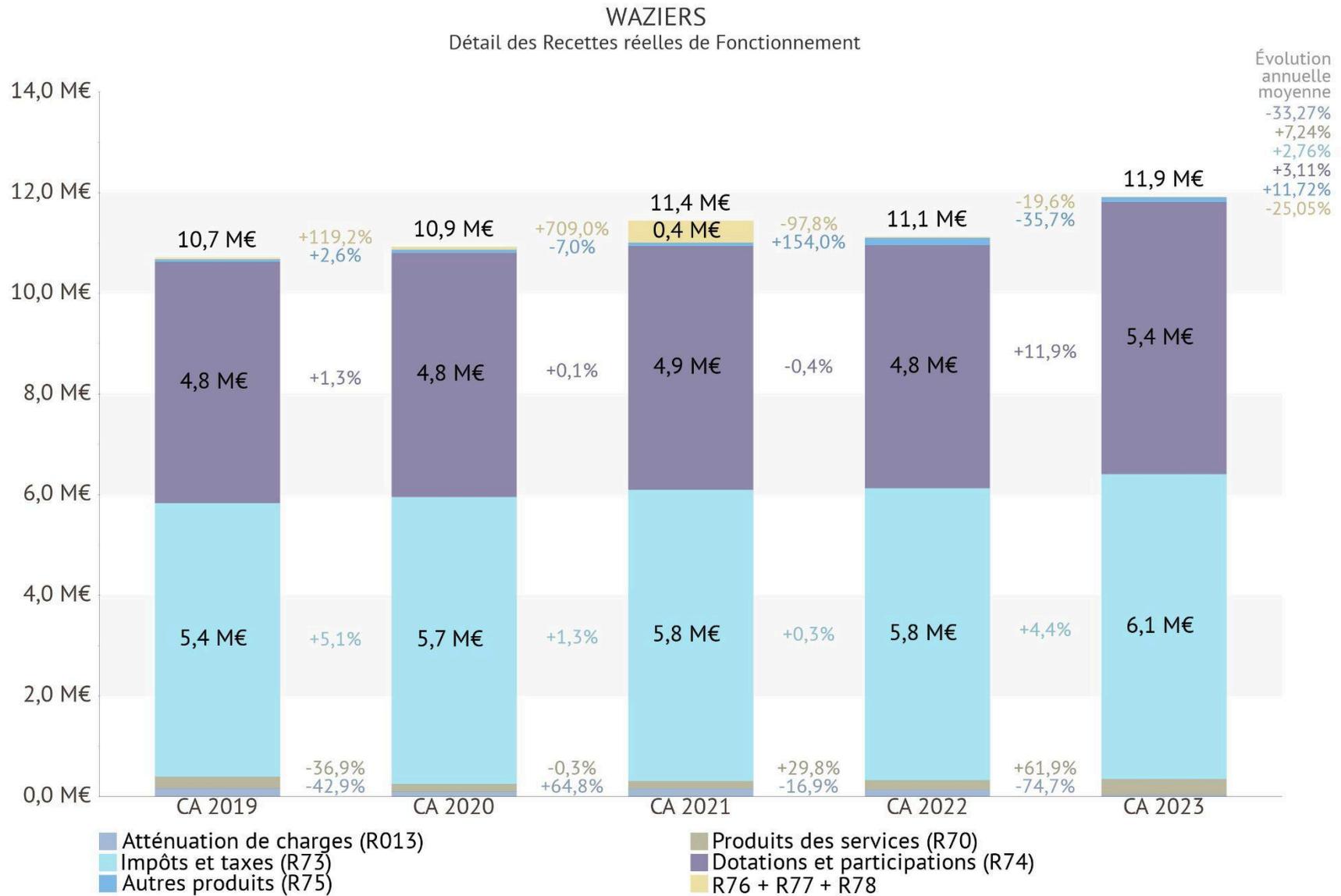
Recettes de fonctionnement							
Chap.	Libellé	2019	2020	2021	2022	2023	ÉVOLUTION RÉALISÉ N / N-1
		REALISÉ	REALISÉ	REALISÉ	REALISÉ	REALISÉ	
013	Atténuation de charges	161 876,52 €	92 508,00 €	152 484,68 €	126 735,47 €	32 106,89 €	-74,67%
70	Produits des services	231 561,84 €	146 114,51 €	145 657,49 €	189 119,98 €	306 228,11 €	61,92%
73	Impôts et taxes	5 433 155,45 €	5 711 648,59 €	5 787 596,28 €	5 802 946,59 €	6 058 298,80 €	4,40%
74	Dotations et participations	4 784 826,78 €	4 845 597,38 €	4 850 245,69 €	4 831 988,12 €	5 408 750,18 €	11,94%
75	Aut. prod. gestion cour.	62 131,16 €	63 740,66 €	59 269,47 €	150 547,52 €	96 780,46 €	-35,71%
76	Produits financiers	- €	16,00 €	14,40 €	- €	54,40 €	
77	Produits exceptionnels	24 569,50 €	53 837,53 €	435 640,61 €	9 640,74 €	7 700,00 €	-20,13%
78	Reprises sur amor. et prov.	- €	- €	- €	- €	- €	
042	Opér. d'ordre entre Section	14 502,69 €	- €	42 474,15 €	468,00 €	468,00 €	0,00%
002	Exc. Antérieur reporté	211 160,15 €	278 195,10 €	504 549,60 €	898 325,30 €	344 344,30 €	-61,67%
	TOTAL	10 923 784,09 €	11 191 657,77 €	11 977 932,37 €	12 009 771,72 €	12 254 731,14 €	2,04%
	TOTAL hors 002	10 712 623,94 €	10 913 462,67 €	11 473 382,77 €	11 111 446,42 €	11 910 386,84 €	7,19%

Des recettes de fonctionnement historiquement hautes, en augmentation de 244 959 euros (2,04%) entre 2022 et 2023.

- Chapitre 70 produit des services:
 - depuis la rentrée de Septembre 2023, la part famille est payée directement à la Mairie plutôt qu'au prestataire
 - le personnel mis à disposition à Aubry était facturé et présent dans ce chapitre
- Chapitre 73 des impôts et taxes: 120k€ d'augmentation du fait de la hausse des bases et hausse des recettes de la taxe sur la consommation finale d'électricité
- Chapitre 74:
 - hausse de la DSU et de la DSR
 - le filet de sécurité de 294k€ euros touché en 2023, recette exceptionnelle
 - subvention pour les petits déjeuners et la tarification sociale en restauration scolaire

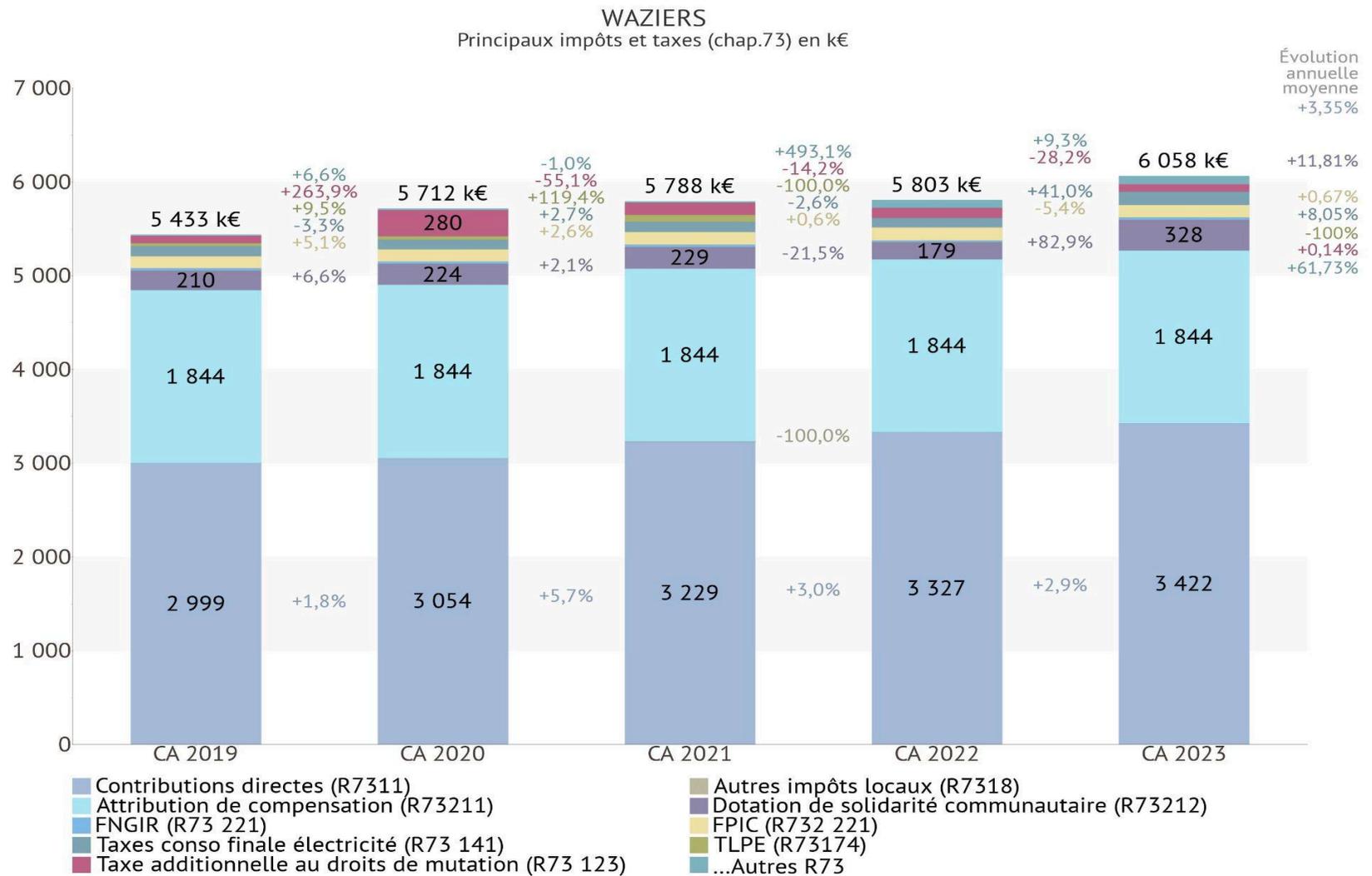


Graphique - Les recettes réelles de fonctionnement de 2019 à 2023





Graphique - Répartition des recettes dans le chapitre 73 - Impôts et Taxes





Résultat 2023

RESULTATS DE L'EXERCICE 2023				
		2023	Antérieur	Résul. Global
Section de Fonctionnement				
	Recettes réelles de fonctionnement	11 909 918,84 €		
	Recettes d'ordre de fonctionnement	468,00 €		
002	Excédent antérieur reporté		344 344,30 €	
Total Recettes				12 254 731,14 €
	Dépenses réelles de fonctionnement	11 076 875,21 €		
	Dépenses d'ordre de fonctionnement	311 005,26 €		
002	Déficit antérieur reporté		0,00 €	
Total Dépenses				11 387 880,47 €
Résultat de fonctionnement (Déficit/Excédent)		522 506,37 €	344 344,30 €	866 850,67 €
Section d'Investissement				
	Recette réelles d'investissement	909 227,60 €		
	Recette d'ordre d'investissement	311 005,26 €		
1068	Affectation résultat	742 532,79 €		
001	Excédent antérieur reporté		0,00 €	
Total des recettes				1 962 765,65 €
	Dépenses réelles d'investissement	1 495 597,15 €		
	Dépenses d'ordre d'investissement	468,00 €		
001	Déficit antérieur reporté		234 587,15 €	
	Apurement compte 1069 par débit compte 1068		12 062,25 €	
Total des dépenses				1 730 652,30 €
Résultat d'investissement (Déficit/Excédent)		466 700,50 €	-246 649,40 €	220 051,10 €
Fonds de Roulement au 1er janvier 2024		989 206,87 €	97 694,90 €	1 086 901,77 €
Affectation du résultat de fonctionnement 2023 pour l'exercice 2024				
A	Résultat fonctionnement de l'exercice 2023	522 506,37 €		
B	Résultat fonctionnement antérieur reporté		344 344,30 €	
C (A+B)	Résultat à affecter			866 850,67 €
D	Solde d'exécution d'investissement			220 051,10 €
F(D+C.R)	Affectation 1 - réserves R 1068 en investissement			127 565,58 €
C-F	002 2 - report en fonctionnement			739 285,09 €

Nous terminons l'année 2023 avec un excédent d'investissement de 220 051.10€.

L'excédent total de fonctionnement est quant à lui d'un montant de 866 850,67€.

Nous proposons d'en affecter 127 565.58€ pour couvrir les restes à réaliser d'investissement et de reporter le solde en fonctionnement pour montant de 739 285.09€.

Restes à réaliser d'Investissements

Dépenses	166 204,08 €
Recettes	38 638,50 €
Besoin de financement	-127 565,58 €

Régie des Transports

Dépenses	15 236,49 €
Recettes	13 000,00 €
Excédent antérieur	2 290,11 €

Résultat global (Excédent/Déficit)

53,62 €



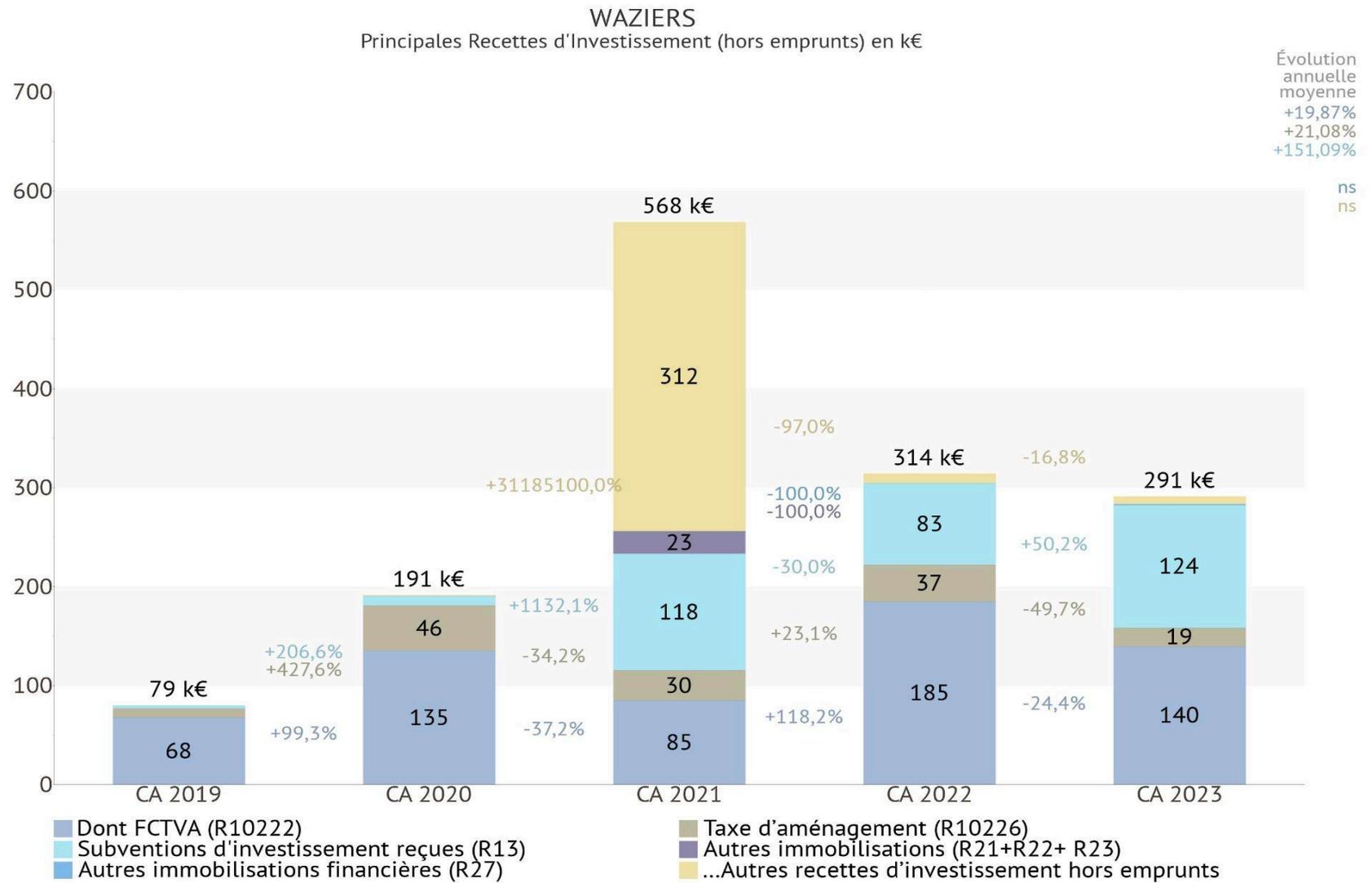
Les principaux investissements en 2023

La liste des mandats d'investissement de 2023 dont le montant est supérieur à 5000 euros TTC.

Tiers	Objet	Compte	Fonction	Élément analytique	Montant_TTC
SATELEC	G6 RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC ANNEE 2023	21534	512	ECLAI	116 354,02 €
DELEBECQUE	LOT 2 TRAVAUX MENUISERIE CENTRE DE LOISIRS DUCLOS	21318	338	LOISIRS DUCLOS	85 613,11 €
ETANDEX	TRAVAUX RENOVATION SOL CUISINE CENTRALE BGO-2.39420 - SITUATION N° 1-90083250	21318	281	RESTO	66 454,31 €
DELEBECQUE	LOT 2 TRAVAUX MENUISERIE CENTRE DE LOISIRS DUCLOS - SITUATION 3	21318	338	LOISIRS DUCLOS	47 975,11 €
LEFEBVRE JEA	CREATION RALENTISSEUR SURELEVE ZONE ECOLES RUE PASTEUR	2152	845	ENTR	38 679,00 €
BONNET PAYSAGE	PHASE 2 MISE AUX NORMES TERRAIN D HONNEUR STADE GAYANT	2312	322	GAYAN	31 220,10 €
BONNET PAYSAGE	PHASE 1 ET COMPLEMENTS MISE AUX NORMES TERRAIN D'HONNEUR STADE GAYANT	2312	322	GAYAN	27 445,15 €
SATELEC	MISE AUX NORMES FEUX TRICOLORES RUE GAMBETTA	2152	845	FEUX	25 113,00 €
PATOUX EQUIPAGR	ACQ TRACTEUR JOHN DEERE 30252E ESAPCES VERTS	21828	20	VEHIC	24 240,00 €
DOUBLET	ACQ PRATIQUABLES AVEC ACCESSOIRES MAIRIE- BUDGET 2023 INVESTISSEMENT	2188	20	MAIRI	21 485,99 €
WAIGEO	LOGICIEL MY PERISCHOOL ET TABLETTES - MISE EN PLACE	21838	331	CENLO	18 378,00 €
AGENCE T'KINT	AMO - RENOVATION GROUPE SCOLAIRE NOTRE DAME	2313	213	GSND	16 800,00 €
COFELY	TRAVAUX AMENAGEMENT RESEAU DE CHAUFFAGE DE RADIATEURS COTE DROIT HOTEL DE VILLE	21318	20	MAIRI	14 956,90 €
VERNEZ MR STORE	ACQ STORES ECOLE GUIRONNET	21318	212	GUIRO	14 275,58 €
NORD FRANCE CO1	LOT 3 TRAVAUX COUVERTURE CENTRE DE LOISIRS DUCLOS SITUATION 2	21318	338	LOISIRS DUCLOS	13 499,63 €
THEYS VRD	REFECTION DU TROTTOIR EN ENROBE - RUE FOJT	2152	845	ENTR	11 971,20 €
DOUBLET	ACQ TENTES CHAISES TABLES ET GOUITTIERS FETES ET CEREMONIES	21848	23	FETES	11 907,10 €
CEPS	FOURNITURE ET POSE DE 3 FENETRES ECOLE CHOPIN	21312	211	CHOPI	9 900,00 €
DEVRED BATIMENT	CREATION SANITAIRE PMR CENTRE DE LOSIRS DUCLOS	21318	338	LOISIRS DUCLOS	7 650,55 €
LE LAB AMO	AMO - MISSION DE CONDUITE D'OPERATION GROUPE SCOLAIRE NOTRE-DAME ECOLES CHOPIN ET COPERNIC	2313	213	GSND	7 344,00 €
LACOSTE	LITS DUO ET MATELATS NOUVELLE CLASSE ECOLE CHOPIN	21841	211	CHOPI	7 282,84 €
3C NORD	LAVEUSE A CAPOT ELEA 1000CCRC	2188	281	RESTO	7 140,00 €
PATOUX MOTOCULT	ACQ ARROSEUR AUTOMATIQUE MAJAR OLYMPE G6000	2158	322	GAYAN	6 360,00 €
DELEBECQUE	TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES MENUISERIE ECOLE DUCLOS CENTRE LOISIRS DUCLOS	21318	338	LOISIRS DUCLOS	5 673,46 €

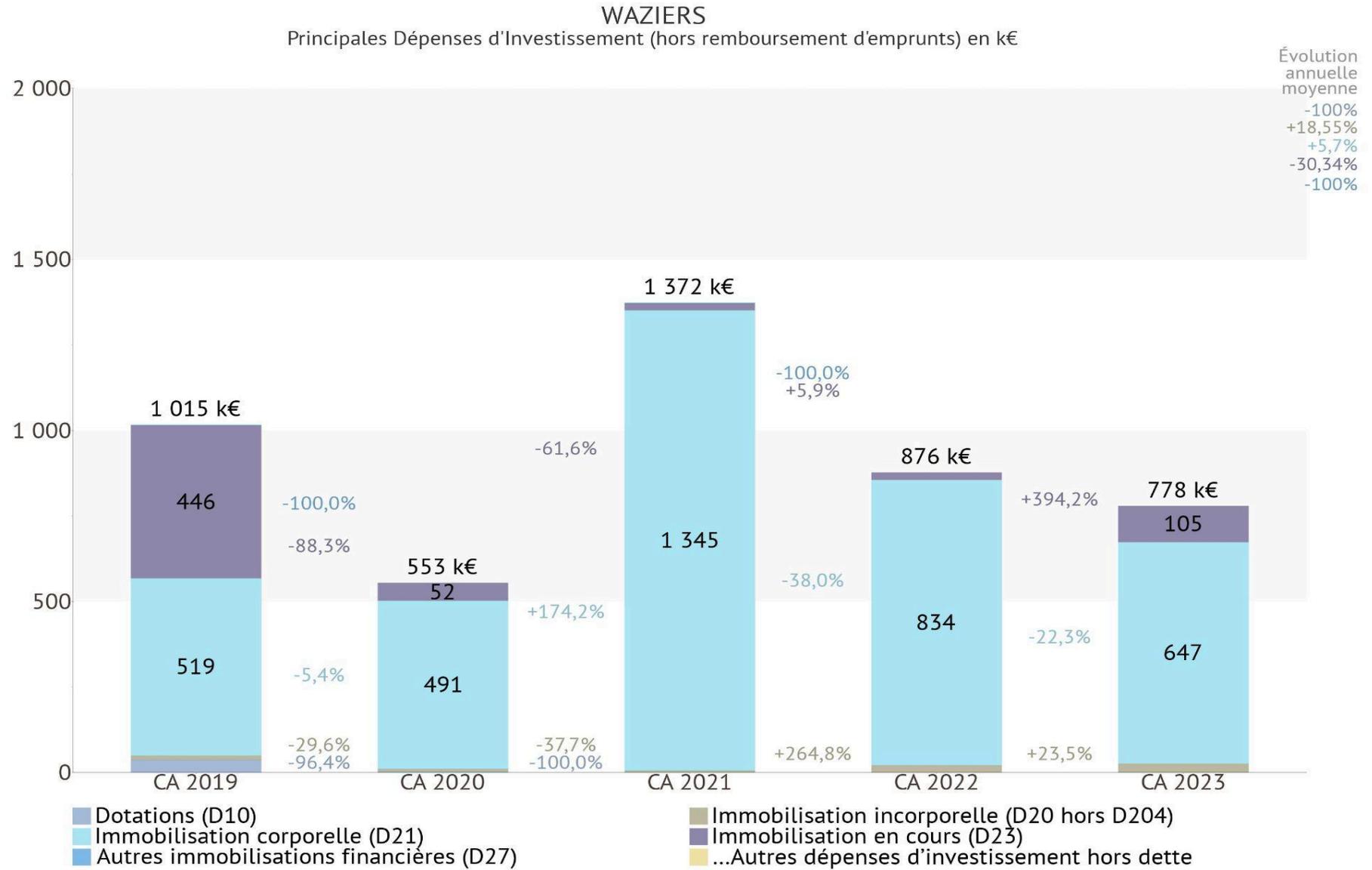


Graphique - Les principales recettes d'investissement en 2023





Graphique - Les principales dépenses d'investissement en 2023





Vue d'ensemble de l'encours de la dette

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS									CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL										
Objet Emprunt	Date obtention	Durée Année	Montant Emprunt	Capital Restant dû au 01/01/2024	Durée restante au 01/01/2024	Taux intérêt	Type de Taux	Taux Gissler	Objet Emprunt	Date obtention	Durée Emprunt	Montant Emprunt	Capital Restant dû au 01/01/2024	Durée restante au 01/01/2024	Taux intérêt	Type de Taux	Taux Gissler		
Globalisation 2012	2012	15	940 000,00 €	266 333,19 €	5 ans	3,99%	Fixe	1-A	Globalisation 2004	2004	20	100 000,00 €	12 861,47 €	3 ans	2,57%	Indexé euribor	1-A		
Financement école Duclos 2014	2014	30	1 602 815,00 €	1 121 970,47 €	21 ans	2,25%	Révisable (livret A)	1-A	Refinancement prêts 2007	2007	26	1 044 531,67 €	563 967,85 €	11 ans	4,90%	Fixe	1-B		
TOTAL CDC			2 542 815,00 €	1 388 303,66 €					Globalisation 2007	2007	30	1 300 000,00 €	866 276,95 €	16 ans	4,72%	Fixe	1-A		
BANQUE POSTALE									Globalisation 2008	2008	20	500 000,00 €	174 953,55 €	6 ans	5,03%	Fixe	1-A		
Objet Emprunt	Date obtention	Durée Emprunt	Montant Emprunt	Capital Restant dû au 01/01/2024	Durée restante au 01/01/2024	Taux intérêt	Type de Taux	Taux Gissler	Globalisation 2010	2010	15	500 000,00 €	79 269,31 €	3 ans	3,35%	Fixe	1-A		
Globalisation 2014	2014	10	395 000,00 €	39 500,00 €	1 ans	2,16%	Fixe	1-A	TOTAL CFFL			3 444 531,67 €	1 697 329,13 €						
Globalisation 2015	2015	15	500 000,00 €	225 000,00 €	8 ans	2,22%	Fixe	1-A	CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE										
TOTAL Banque Postale			895 000,00 €	264 500,00 €					Objet Emprunt	Date obtention	Durée Emprunt	Montant Emprunt	Capital Restant dû au 01/01/2024	Durée restante au 01/01/2024	Taux intérêt	Type de Taux	Taux Gissler		
CAISSE EPARGNE NORD FRANCE EUROPE									Globalisation 2008	2008	30	800 000,00 €	543 419,63 €	16 ans	4,97%	Fixe	1-A		
Objet Emprunt	Date obtention	Durée Emprunt	Montant Emprunt	Capital Restant dû au 01/01/2024	Durée restante au 01/01/2024	Taux intérêt	Type de Taux	Taux Gissler	Globalisation 2015	2015	20	500 000,00 €	300 000,00 €	13 ans	2,10%	Fixe	1-A		
Globalisation 2005 (renégo 2012)	2005	30	800 000,00 €	429 776,89 €	13 ans	4,52%	Fixe	1-A	TOTAL Crédit Agricole			1 300 000,00 €	843 419,63 €						
Globalisation 2009	2009	20	850 000,00 €	332 949,04 €	7 ans	4,21%	Fixe	1-A	AGENCE FRANCE LOCALE										
Globalisation 2011	2011	15	300 000,00 €	60 000,00 €	4 ans	4,79%	Fixe	1-A	Objet Emprunt	Date obtention	Durée Emprunt	Montant Emprunt	Capital Restant dû au 01/01/2024	Durée restante au 01/01/2024	Taux intérêt	Type de Taux	Taux Gissler		
Globalisation 2013	2013	20	1 300 000,00 €	650 000,00 €	11 ans	3,96%	Fixe	1-A	Globalisation 2018	2018	15	300 000,00 €	195 000,00 €	10 ans	1,365%	Fixe	1-A		
Globalisation 2015	2015	25	750 000,00 €	510 000,00 €	18 ans	2,36%	Fixe	1-A	Globalisation 2019	2019	12	300 000,00 €	193 750,00 €	8 ans	0,550%	Fixe	1-A		
Financement travaux voirie	2022	15	1 200 000,00 €	1 164 856,93 €	14 ans	1,75%	Fixe	1-A	Globalisation 2021	2021	10	585 000,00 €	438 750,00 €	8 ans	0,420%	Fixe	1-A		
TOTAL Caisse d'épargne			5 200 000,00 €	3 147 582,86 €					TOTAL Agence France Locale			1 185 000,00 €	827 500,00 €						
												Montant Total Emprunt	Capital Restant dû au 01/01/2024						
												14 567 346,67 €	8 168 635,28 €						

Epargne de gestion et épargne brute

	Epargne de gestion	Epargne brute
2017	1 069 063,35 €	711 799,55 €
2018	1 474 707,01 €	1 144 909,80 €
2019	1 473 354,03 €	1 156 384,40 €
2020	1 647 473,76 €	1 353 812,21 €
2021	1 451 034,48 €	1 172 927,04 €
2022	692 933,73 €	434 953,35 €
2023	1 011 255,87 €	825 289,23 €



Endettement pluriannuel à 10 ans

Sur la base de la situation d'endettement actuel, la situation est la suivante sur l'annuité composée des intérêts et du capital.

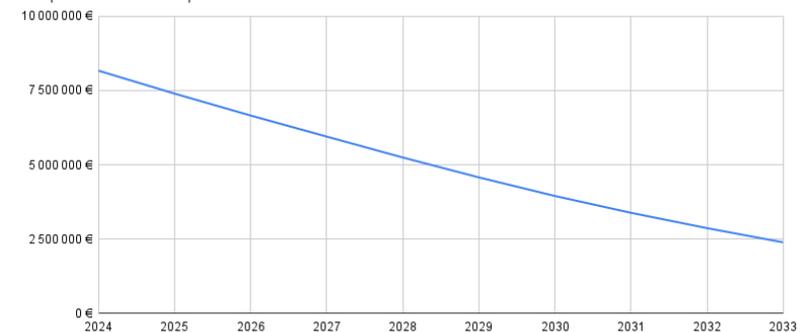
Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2024	1 025 855.90 €	255 980.51 €	769 875.39 €	0.00 €	0.00 €	8 168 635.39 €
2025	968 093.27 €	230 427.18 €	737 666.09 €	0.00 €	0.00 €	7 398 760.00 €
2026	914 449.90 €	204 949.54 €	709 500.36 €	0.00 €	0.00 €	6 661 093.91 €
2027	882 930.25 €	180 773.52 €	702 156.73 €	0.00 €	0.00 €	5 951 593.55 €
2028	825 554.98 €	157 182.66 €	668 372.32 €	0.00 €	0.00 €	5 249 436.82 €
2029	763 379.28 €	137 423.05 €	625 956.23 €	0.00 €	0.00 €	4 581 064.50 €
2030	685 402.72 €	119 532.32 €	565 870.40 €	0.00 €	0.00 €	3 955 108.27 €
2031	618 902.48 €	103 403.92 €	515 498.56 €	0.00 €	0.00 €	3 389 237.87 €
2032	565 455.39 €	87 386.95 €	478 068.44 €	0.00 €	0.00 €	2 873 739.31 €
2033	555 127.88 €	71 027.37 €	484 100.51 €	0.00 €	0.00 €	2 395 670.87 €

L'encours total de notre dette s'élève au 1er janvier 2024 à 8 168 635,39 €.

Le délai d'extinction de la dette¹ est de 9.90 ans pour 2024.

¹ en-cours de la dette / épargne brute

Capital restant dû par année





Perspectives de fonctionnement pour 2024

Perspectives des dépenses de fonctionnement

Au niveau des dépenses de fonctionnement, au delà de ce qui a été évoqué dans le bilan 2023, l'année 2024 sera marquée par:

- Chapitre 60: une division par 3 des tarifs de l'électricité (notification du marché en CAO du 12/12/2023), qui permettra de rester sur un solde énergétique similaire à 2023 si on prend les dépenses d'énergie en baisse d'une part + le filet de sécurité perçu exceptionnellement en octobre dernier pour lequel nous ne serons plus éligible (voir baisse du chapitre 74 page suivante) d'autre part
- Chapitre 65: l'utilisation de créneaux de piscine à Sin le Noble et Douai sur une année pleine, en lieu et place de la mutualisation avec Aubry de septembre 2022 à juillet 2023 font évoluer à la baisse ce chapitre
- Chapitre 012, charges de personnel: la valeur du point d'indice sera de nouveau augmentée, et le Complément Indémnitaire Annuel (CIA) mis en place
- Chapitre 61: il reste élevé, comme expliqué pages 9 et 10 pour 2023, du fait:
 - du passage sur une année pleine de la facturation de la part famille de la restauration scolaire directement à la commune (recette au chapitre 70 page suivante qui augmente à la même hauteur que la dépense au chapitre 61)
 - l'importance des primes d'assurance et la comptabilisation de la prestation espace verts par le chantier d'insertion
 - c'est aussi dans ce chapitre que sont comptabilisées les versements à Douai et Sin le Noble des créneaux de piscine

Dépenses de fonctionnement								B.P.	
Chap.	Libellé	2019	2020	2021	2022	2023	ÉVOLUTION RÉALISÉ N / N-1	2024	ÉVOLUTION BP + DM N / N-1
		RÉALISÉ	RÉALISÉ	RÉALISÉ	RÉALISÉ	RÉALISÉ		PRÉVISIONS	
011(60)	Achats	1 140 486,05 €	1 182 437,06 €	853 582,92 €	1 372 494,00 €	1 294 472,22 €	-5,68%	1 211 550,00 €	-6,41%
011(61)	Services Extérieurs	1 088 776,48 €	1 062 558,79 €	1 141 933,80 €	1 139 322,47 €	1 351 209,14 €	18,60%	1 484 000,00 €	9,83%
011(62)	Autres Services Extérieurs	411 986,73 €	250 652,52 €	359 766,47 €	404 825,77 €	483 482,02 €	19,43%	489 636,48 €	1,27%
011(63)	Impôts et taxes	33 612,69 €	30 214,59 €	46 650,49 €	52 509,00 €	24 731,71 €	-52,90%	88 300,00 €	257,03%
012(chap)	Frais de personnel	5 357 108,39 €	5 510 073,37 €	5 981 484,18 €	6 205 833,99 €	6 315 193,63 €	1,76%	6 428 000,00 €	1,79%
014(chap)	Atténuation de produits							5 000,00 €	
65	Autres charges	1 180 977,33 €	1 167 955,26 €	1 214 661,32 €	1 233 424,07 €	1 421 150,92 €	15,22%	1 273 550,00 €	-10,39%
66	Charges financières	316 969,63 €	293 661,55 €	278 107,44 €	257 980,38 €	185 966,64 €	-27,91%	253 500,00 €	36,31%
67	Charges exceptionnelles	26 322,24 €	62 081,32 €	69 928,16 €	385,40 €	668,93 €	73,57%	1 000,00 €	49,49%
68	Dotations aux amort. et aux prov.	- €	- €	362,48 €	115,06 €	- €	-100,00%	1 000,00 €	
042	Opération d'ordre entre section	153 232,42 €	182 842,56 €	551 796,97 €	256 004,49 €	311 005,26 €	21,48%	355 000,00 €	14,15%
022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €		- €	
023	Virt à la section d'Invest	- €	- €	- €	- €	- €		744 388,48 €	
	TOTAL	9 709 471,96 €	9 742 477,02 €	10 498 274,23 €	10 922 894,63 €	11 387 880,47 €	4,26%	12 334 924,96 €	8,32%



Perspectives des recettes de fonctionnement

Au niveau des recettes de fonctionnement, il est à noter:

- une hausse des bases de l'Etat qui viendra de nouveau annuler la baisse du taux de taxe foncière (que nous allons poursuivre) et qui permettra un petit dynamisme des recettes du chapitre 73
- la hausse de la DSU vient également soutenir la hausse des recettes

Recettes de fonctionnement								B.P.	
Chap.	Libellé	2019	2020	2021	2022	2023	ÉVOLUTION RÉALISÉ N / N-1	2024	ÉVOLUTION BP + DM N / N-1
		REALISÉ	REALISÉ	REALISÉ	REALISÉ	REALISÉ		PRÉVISIONS	
013	Atténuation de charges	161 876,52 €	92 508,00 €	152 484,68 €	126 735,47 €	32 106,89 €	-74,67%	105 000,00 €	227,03%
70	Produits des services	231 561,84 €	146 114,51 €	145 657,49 €	189 119,98 €	306 228,11 €	61,92%	262 500,00 €	-14,28%
73	Impôts et taxes	5 433 155,45 €	5 711 648,59 €	5 787 596,28 €	5 802 946,59 €	6 058 298,80 €	4,40%	6 090 096,00 €	0,52%
74	Dotations et participations	4 784 826,78 €	4 845 597,38 €	4 850 245,69 €	4 831 988,12 €	5 408 750,18 €	11,94%	5 054 025,88 €	-6,56%
75	Aut. prod. gestion cour.	62 131,16 €	63 740,66 €	59 269,47 €	150 547,52 €	96 780,46 €	-35,71%	72 000,00 €	-25,60%
76	Produits financiers	- €	16,00 €	14,40 €	- €	54,40 €		50,00 €	-8,09%
77	Produits exceptionnels	24 569,50 €	53 837,53 €	435 640,61 €	9 640,74 €	7 700,00 €	-20,13%	1 500,00 €	-80,52%
78	Reprises sur amor. et prov.	- €	- €	- €	- €	- €		- €	
042	Opér. d'ordre entre Section	14 502,69 €	- €	42 474,15 €	468,00 €	468,00 €	0,00%	10 468,00 €	2136,75%
002	Exc. Antérieur reporté	211 160,15 €	278 195,10 €	504 549,60 €	898 325,30 €	344 344,30 €	-61,67%	739 285,09 €	114,69%
	TOTAL	10 923 784,09 €	11 191 657,77 €	11 977 932,37 €	12 009 771,72 €	12 254 731,14 €	2,04%	12 334 924,97 €	0,65%
	TOTAL hors 002	10 712 623,94 €	10 913 462,67 €	11 473 382,77 €	11 111 446,42 €	11 910 386,84 €	7,19%	11 595 639,88 €	-2,64%

Au delà de 2024, des recettes de fonctionnement sont attendues:

- la mise en fonction de la centrale photovoltaïque sur le terrain communal à Notre-Dame (vers 2025)
- la redistribution via Douaisis Agglo de dotations suite à l'arrivée de l'usine de batterie (vers 2026)
- une hausse de la DSU à partir de 2026 du fait de l'élargissement du périmètre en QPV acté au 1er janvier 2024

Enfin, le recensement INSEE initialement prévu fin 2023 se fera finalement fin 2024: c'est une bonne nouvelle car les logements sociaux à Berce-Gayant seront terminés et habités, compensant partiellement la perte des habitants de la rue de la Paix, limitant l'impact sur les dotations indexées sur la population.



Rappel des grands investissements prévus pour le mandat

Code couleur:

2021: Gris, rappel dossier ROB 2021.

2022: En bleu les commentaires sur le statut des grands investissements par rapport à la présentation de 2021. Après 1 an et demi de crise sanitaire, un certain nombre d'éléments de programme sont déjà en place. L'année 2022 va poser les bases pour en lancer de nouveau en 2023.

2023: En orange gras les commentaires pour 2023.

2024: En vert gras les commentaires pour 2024

Le programme plébiscité lors des élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020 comporte les investissements significatifs suivants:

- Ecole Notre-Dame - l'année 2021 a permis de travailler avec l'architecte en patrimoine et surtout le programmiste, notamment sur les possibilités réglementaires, liées au PPRT. En 2022, l'essentiel du travail de programmation et de diagnostic a été réalisé, avec un spécialiste en conduite d'opération, étant donné la complexité du dossier (périmètre Unesco, Seveso) et des enjeux en termes de recherche de subventions. **La procédure de consultation a été "victime de son succès": l'une des 16 équipes candidates a effectué un recours et une nouvelle consultation sera lancée dans les prochaines semaines. Le tour de table des subventions sera également un enjeu important en 2024.**
- Aménagement Place Bordeu - le local commercial a été acheté en 2021, a bénéficié d'une subvention de Douaisis Agglo (friche) et une première phase d'aménagement Guironnet/Bordeu est prévue en 2022. La crise énergétique nous a poussé à retarder les travaux de centre-ville. Nous envisageons de déposer un projet a minima pour la sollicitation de PTS auprès du Département du Nord pour des travaux étalés sur 2023-2024 (300 k€/an) en fonction de l'évolution de notre capacité de financement. Une réserve de 100k€ est également prévue en 2023 pour des aménagements du local (enveloppe accordée par Douaisis Agglo qui nous permet de solliciter 50% d'aide). **Le marché avait été notifié à l'entreprise de travaux publics en fin d'année. Le démarrage du chantier a été retardé du fait des élections municipales. Le projet a repris depuis.**
- Vidéoprotection - le déploiement se termine, avec un système opérationnel à 90% depuis le 15 novembre 2021. Le système est opérationnel et porte ses fruits. Une réflexion pour un complément de quelques caméras à des endroits clés est engagée. **Une demande de subvention est en cours pour une nouvelle vague de caméras avec un objectif de reste à charge de 50k€.**
- Voiries (routes, bordures, trottoirs, opportunité de stationnement, aménagement en centre-ville, etc) - le PPI est en cours d'élaboration
- Plan Local d'Urbanisme / Plan de Déplacement Urbain - la délibération est prise, les pistes de changement sont en partie référencées, le cabinet va démarrer sa mission en Avril. Le travail est entamé avec VERDI, suivi par la commission Grands Projets d'Urbanisme. **Temporisé du fait des élections municipales, la révision du PLU va pouvoir reprendre.**



- Matériel pour les services techniques - les véhicules en fin de vie ont été remplacés, du matériel a été acheté. A noter un manque d'entretiens des véhicules "historiques" (courroies de distribution par exemple) qui nous oblige à des frais en 2023.
- Poumon vert stade Allende / Espace culturel - en lien avec l'aménagement place Bordeu évoqué ci-dessus. La crise énergétique nous a poussé à retarder les travaux de centre-ville. Voir ci-dessus. **Voir travaux de centre-ville ci-dessus.**
- Panneaux d'informations / application mobile signalement et information / grand écran - pour des raisons techniques (autorisations, installation électrique), les panneaux ne seront posés qu'au printemps de cette année. L'application Intra Muros a été déployée. Une analyse nous a dissuadé de faire l'acquisition d'un grand écran: la location reste plus intéressante sur le long terme et avec l'avantage de suivre les évolutions technologiques. Les panneaux ont été posés l'été 2022.
- Aménagement de la confidentialité au CCAS - les travaux seront terminés en fin d'année. Les travaux ont pris un peu de retard et seront terminés au 2ème trimestre 2023. **Les employés et usagers du CCAS ont pris possession du bâtiment aménagé au mois d'octobre 2023.**
- Des engagements en terme de développement durable et de rénovation thermique - ancienne école Lannoy, éclairage extérieur (dont les illuminations de Noël) et dans certains bâtiments municipaux, plantation dans les écoles, élagage et abattage de certains arbres menaçant dans le parc du Château de Jérusalem, l'abri-vélo à l'école Copernic, etc.
Au-delà de l'éclairage public, c'est 35 000 euros de "relamping" dans les bâtiments municipaux qui sont prévus, ainsi que des dispositifs permettant de réduire la consommation électrique (minuteurs, commutateurs généraux, etc).
Une nouvelle série de relamping est prévue ainsi que le prolongement de la mise en place de dispositifs permettant de réduire les consommations d'électricité et de gaz.

Nous souhaitons également améliorer l'entrée de ville, côté Gayant Expo, et revoir l'aménagement de l'Hôtel de Ville pour améliorer la qualité de vie au travail des agents et la communication entre les services, en le combinant avec l'opération d'aménagement de la confidentialité nécessaire au CCAS.

Une réorganisation des services, présentée en comité technique en septembre 2021 est en cours avec la création notamment de 2 pôles:

- le pôle Jeunesse et Sports à l'ancienne école Duclos, pour lequel nous avons obtenu une subvention DETR significative et pour laquelle nous sollicitons en ce moment une subvention de la CAF. Ce pôle a vocation à accueillir tout ce qui a trait aux enfants et au sport: accueil physique par 2 agents (et plus à l'Hôtel de ville) pour les affaires scolaires, point de chute pour les éducateurs sportifs (et stockage de leur matériel), installation pour le 1er janvier 2023 de la garderie avec accueil des enfants des 3 groupes scolaires et dépôt/ramassage par le bus de la ville, déménagement du RAM dans une des salles de classe pour avoir un lieu permanent, mise à disposition d'un espace pour les parents d'élèves du groupe scolaire Gambetta/Duclos-Lanoy. Le lieu continuera à servir pour les ACM pendant l'été. Les travaux à l'ancienne école Duclos, qui va accueillir le pôle Jeunesse et Sport se terminent également au 2ème trimestre 2023. **Les employés et usagers du pôle jeunesse ont pris possession des lieux l'été dernier.**



- le pôle cohésion sociale, installé depuis fin janvier dans les bureaux de la Halle polyvalente, en QPV, dont la mission est de coordonner les actions Contrat de Ville, Caisse des Ecoles, Convention de Territoire Globale de la CAF, le lien avec le Centre Social. Un adulte-relais, médiateur de terrain est en cours de recrutement, pour travailler en lien avec ce dernier. Les missions assurées par ce service le sont avec une équipe étoffée.

En outre, une vraie salle de pause a été aménagée et le service communication voit enfin la lumière du jour.

Par ailleurs, des frais importants sont à prévoir dans les bâtiments communaux comme à la piscine, dans la cuisine centrale du rivage Gayant, dans les écoles, etc. De plus, un contrat nous impose 115k€ par an d'investissement sur l'éclairage public (Satelec). Le contrat d'éclairage public suit son cours, avec une partie significative en 2022 sur l'éclairage du stade Gayant (éligible à une subvention). Les travaux dans la cuisine centrale sont prévus pour le mois d'Août. Des recherches de subventions pour la piscine sont en cours, ainsi que des solutions de plus long terme.

Une fermeture à titre conservatoire de la piscine de Waziers, avec mutualisation avec celle d'Auby, nous permet de travailler sur l'avenir de la piscine (cabinet ETYO). **L'avarie de la piscine d'Auby en juillet 2023 nous a poussé à chercher d'autres solutions, aujourd'hui satisfaisantes avec Sin le Noble et Douai. Le coût de fonctionnement s'en trouve réduit.**

La résine de la cuisine centrale a été changée pendant les vacances de février.

L'éclairage public continue d'être modernisé, avec une accélération en 2023 pour réduire la consommation en électricité (déploiement du programme 2023-2024 en 2023 avec paiement de 150% en 2023 et 50% en 2024 de l'annuité du contrat). **2024 est la dernière année de ce contrat. Finalement, le paiement est programmé comme initialement prévu (alors qu'une partie du remplacement des éclairages de 2024 a déjà été fait en 2023).**

Sans oublier le remboursement du capital des emprunts qui vient en dépense d'investissements, ainsi que les autres investissements nécessaires pour le bon fonctionnement des services et l'entretien dans les bâtiments communaux, qui représentent toujours plusieurs centaines de milliers d'euros par an.

Autres sujets, en 2023:

- Nous avons dû nous séparer du bus pour des raisons de sécurité en 2022. Depuis lors, un bus est loué au mois le mois pour les déplacements locaux effectués par nos chauffeurs, et nous avons recours à un prestataire pour les longs déplacements (Malbuisson, camping, etc). L'achat du bus actuellement utilisé est provisionné dans ce rapport, pour 100k€, mais une étude sera menée.
- Les travaux de mise aux normes au Stade Gayant s'effectueront au printemps en 2 phases.



Autres sujets, en 2024:

La campagne municipale inattendue du début d'année 2024 a permis de clarifier les investissements prioritaires pour les 2 ans qui restent du mandat avec un accent particulier sur:

- les aménagements de sécurité routière
- une nouvelle vague de caméras
- l'aménagement du parc du Faubourg Morelle
- l'aménagement du magasin et des travaux de la Place Bordeu qui y sont liés



Stratégie face à l'emprunt

Code couleur:

2021: Gris, rappel dossier ROB 2021

2022: [En bleu les commentaires pour 2022](#)

2023: [En orange gras les commentaires pour 2023](#)

2024: [En vert gras les commentaires pour 2024](#)

La ville de Waziers comptait 11 000 habitants il y a 40 ans et a pu de ce fait financer des équipements qui nous sont enviés aujourd'hui et que nous nous sommes engagés à préserver et développer, l'ADN de Waziers:

- une piscine
- un centre de vacances à Malbuisson
- 3 terrains de foot
- l'espace culturel
- la bibliothèque

Aujourd'hui, notre ville compte moins de 7 500 habitants² et doit faire supporter ces équipements -et les personnels formés et qualifiés- à moins de monde.

Notre diagnostic depuis quelques années, confirmé par la campagne des élections municipales, c'est aussi que Waziers souffre d'une image à l'extérieur de la ville qu'il convient de changer, et dissuade par sa taxe foncière de 39.75%, la 2ème plus importante du douaisis.

Nous pourrions:

- option A - limiter au maximum les investissements en 2021 et ne pas recourir à l'emprunt, tout en travaillant au maximum la recherche d'optimisations dans le fonctionnement, afin de dégager une meilleure capacité d'autofinancement pour les années futures;
- option B - arrêter des services et/ou fermer/vendre un équipement;
- **option C - recourir dès le début du mandat à l'emprunt pour lancer des opérations visibles avec retour sur investissement pendant le mandat sur l'image, la tranquillité, et donc la démographie**

C'est sur cette dernière option, l'**option C**, que nous nous portons, avec un prévisionnel d'emprunt en 3 blocs sur le mandat:

- en 2021, en relation avec notre programme et cette volonté de changer l'image et de préparer le Waziers de demain: "WAZIERS DE DEMAIN phase A", remboursable sur **10 ans** pour un montant de **585 000 euros**. Une phase B sera probablement nécessaire en cours de mandat, en fonction des résultats des études et de nos capacités; [Contracté en mai 2021](#)

² déclin régulier, accéléré par la destruction de logements miniers il y a une vingtaine d'années



- en 2022, nous aurons de nouveau un emprunt, spécifiquement destiné à un programme de rénovation des voiries, que nous appellerons “VOIRIES 2022-2025”, nous permettant de débloquer 300 000 euros par an pendant 4 ans sur des travaux de voiries entre 2022 et 2025, remboursable sur **20 ans** pour un montant total de **1 200 000 euros**; **Nous souhaitons partir sur ce plan comme convenu, d'autant que les taux d'intérêt vont probablement augmenter dans les années à venir.** Nous sollicitons également un prêt sur 10 ans de 50 000 euros à taux zéro auprès de la CAF pour le création du Pôle Jeunesse et Sport (en plus de la DSIL obtenue l'an dernier). **L'emprunt d'1 200 000 euros a été contracté en juin 2022 au taux de 1.75% sur 15 ans (et non 20 initialement prévu) avec un déblocage de 600 000 euros à l'époque. Le solde sera débloqué en juillet 2023. Les taux d'intérêt ayant augmenté, il s'agit d'une bonne opération, eu égard à l'inflation actuelle. Par ailleurs, la CAF nous accorde un prêt à taux 0 de 26 159€ sur 10 ans.**

L'objectif est de ne pas emprunter en 2024: peu d'investissements importants dans cette année charnière, utilisation du déblocage de 75% du PTS pour le projet de centre-ville comme moyen d'avancer une partie de la trésorerie nécessaire.

- en 2024, nous prévoyons enfin un emprunt supérieur à **3 000 000 d'euros** environ, probablement sur 2 exercices, remboursable sur **30 ans** pour les écoles que nous appellerons “NOTRE-DAME”. **Ce dernier emprunt s'effectuera probablement en 2025. Il nous faut veiller à récupérer une capacité d'autofinancement supérieure pour bénéficier de bonnes conditions d'emprunt.**

Le premier emprunt pour le groupe scolaire se fera probablement fin 2025. L'objectif de restaurer notre capacité d'autofinancement reste une priorité pour 2024.

Cela va inévitablement augmenter notre dette par habitant à la fin du mandat, passant de 1128 euros aujourd'hui à probablement autour de 1400 euros en fin de mandat, restant cependant en deçà des 1513 euros de 2015 à Waziers, et très loin par exemple de celle d'Auby à 2200 euros.

Cet emprunt nous permet d'anticiper également que notre épargne brute va probablement être réduite pendant quelques années du fait d'éléments de programme que nous allons mettre en place que nous considérons comme des investissements dans le sens qu'ils impactent l'avenir mais qui se comptabilisent en dépenses de fonctionnement (garderie) ou en réduction de recettes d'investissement (baisse d'impôts). Nous saisissons également l'opportunité de taux d'intérêt très faibles en ce moment, avec un coût potentiellement négatif au regard d'une reprise éventuelle de l'inflation.

Le fait de lancer des études en début de mandat nous permettra aussi d'être prêts pour des demandes de subventions liées au plan de relance dans les 2 ans qui viennent.



Les recettes d'investissement pour 2024

Les recettes d'investissement se composent de:

- le solde d'exécution positif de 2023 à hauteur de 220 051.10€ (article R001)
- l'affectation du résultat 2023 à hauteur de 127 565.58€ (article 1068)
- le prélèvement de 739 285.09€ (chapitre 023 vers le 021)
- le FCTVA estimé à 115 000€ (article 10222), la taxe d'aménagement à 30 000€ (article 10226)
- les dotations aux amortissements pour 355 000€ (chapitre 042)
- nous espérons obtenir ou débloquer les subventions d'investissement :
 - PTS centre-ville du Département : 75% du montant pris en charge touchés au début des travaux (30% des dépenses éligibles sur un projet total > à 500 k€ HT)
 - aide de Douaisis Agglo de 50% les travaux du local commercial (solde disponible: jusqu'à 80k€ d'avance)
 - DETR centre ville de l'État de 44k€ notifiée en avril 2022
 - et quelques autres subventions marginales (ADAP, CAF, etc)
- à noter que la cession d'un logement communal est en cours mais que la recette correspondante n'a pas été inscrite au budget

Cela correspond à des recettes d'investissement d'environ 2 millions d'euros, sans nécessité d'emprunter.



Les dépenses prévisionnelles d'investissement pour 2024

Présentation synthétique des prévisions à date par service (code analytique) et par article.

SERVICE	Code	Libellé article	Nouveau	RAR ³	Total général
ACCESS	21351	Installations gal, agenc., amén. des constructions - Bâtiments publics	20 000 €		20 000 €
Total pour ACCESS			20 000 €		20 000 €
BIBLIO	2188	Autres immobilisations corporelles	6 319 €		6 319 €
Total pour BIBLIO			6 319 €		6 319 €
CENSO	2188	Autres immobilisations corporelles	3 852 €		3 852 €
	21318	Immos corporelles Autres bâtiments publics	10 480 €		10 480 €
Total pour CENSO			14 332 €		14 332 €
CHSCT	21838	Autre matériel informatique	15 000 €		15 000 €
Total pour CHSCT			15 000 €		15 000 €
CIMET	21316	Equipements du cimetière	9 020 €		9 020 €
Total pour CIMET			9 020 €		9 020 €
COHES	21318	Immos corporelles Autres bâtiments publics	844 €		844 €
Total pour COHES			844 €		844 €
Div.	2031	Frais d'études	35 000 €		35 000 €
	2033	Frais d'insertion	1 000 €		1 000 €
	2188	Autres immobilisations corporelles		1 266 €	1 266 €
Total pour Div.			36 000 €	1 266 €	37 266 €
ECOLE	21312	Bâtiments scolaires	2 083 €		2 083 €
	21318	Immos corporelles Autres bâtiments publics	35 511 €		35 511 €
	21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	2 640 €		2 640 €
	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	9 000 €		9 000 €
Total pour ECOLE			49 234 €		49 234 €
EGLIS	2188	Autres immobilisations corporelles	15 667 €		15 667 €
Total pour EGLIS			15 667 €		15 667 €

³ Restes à Réaliser



ENTR	2031 Frais d'études		1 920 €	1 920 €
	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	250 000 €		250 000 €
	2152 Installations de voirie	70 000 €		70 000 €
	2188 Autres immobilisations corporelles		30 996 €	30 996 €
	21318 Immos corporelles Autres bâtiments publics	190 000 €		190 000 €
	21534 Réseaux d'électrification	116 000 €		116 000 €
Total pour ENTR		626 000 €	32 916 €	658 916 €
GSND	2313 Constructions		26 774 €	26 774 €
Total pour GSND			26 774 €	26 774 €
MAIRI	2188 Autres immobilisations corporelles	7 031 €		7 031 €
	21578 Autre matériel et outillage de voirie	5 000 €		5 000 €
	21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	500 €		500 €
Total pour MAIRI		12 531 €		12 531 €
MALBU	2135 Installat° générales, agencements, aménagement des construct°		19 160 €	19 160 €
	2188 Autres immobilisations corporelles	3 000 €		3 000 €
Total pour MALBU		3 000 €	19 160 €	22 160 €
MUSIQ	2188 Autres immobilisations corporelles	900 €		900 €
	21318 Immos corporelles Autres bâtiments publics		3 480 €	3 480 €
	21838 Autre matériel informatique	4 000 €		4 000 €
Total pour MUSIQ		4 900 €	3 480 €	8 380 €
PLU	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	20 000 €		20 000 €
Total pour PLU		20 000 €		20 000 €
POLE JS	2031 Frais d'études		2 400 €	2 400 €
	2188 Autres immobilisations corporelles	355 €	28 196 €	28 551 €
	21838 Autre matériel informatique		1 210 €	1 210 €
Total pour POLE JS		355 €	31 805 €	32 161 €
RESTO	21318 Immos corporelles Autres bâtiments publics	4 586 €	714 €	5 299 €
Total pour RESTO		4 586 €	714 €	5 299 €
SECURITE	21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	104 400 €	6 222 €	110 622 €
Total pour SECURITE		104 400 €	6 222 €	110 622 €



SPORT	2188 Autres immobilisations corporelles	13 979 €	8 490 €	22 468 €
	21312 Bâtiments scolaires	486 €		486 €
	21318 Immos corporelles Autres bâtiments publics	9 543 €		9 543 €
Total pour SPORT		24 007 €	8 490 €	32 497 €
Tech.	2188 Autres immobilisations corporelles	3 600 €		3 600 €
	21578 Autre matériel et outillage de voirie	20 000 €		20 000 €
	21838 Autre matériel informatique		2 448 €	2 448 €
Total pour Tech.		23 600 €	2 448 €	26 048 €
VERTS	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20 000 €		20 000 €
	21578 Autre matériel et outillage de voirie		32 929 €	32 929 €
Total pour VERTS		20 000 €	32 929 €	52 929 €
Total général		1 009 796 €	166 204 €	1 176 000 €

Parmi ces investissements, 210 000€ concourent directement à la réduction de la facture énergétique et 140 000€ à la sécurité des habitants et des usagers des bâtiments municipaux.

A ces dépenses d'investissement s'ajoute le remboursement d'environ 775 000 euros de capital de la dette en 2024.



Waziers
la ville au grand cœur